

REUNION DE HAUT NIVEAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE POUR LA CELEBRATION DU DIXIEME ANNIVERSAIRE DE L'ADOPTION DE LA DECLARATION ET DU PROGRAMME D'ACTION DE DURBAN

New York 22 septembre 2011

**Intervention du Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats
prononcée par S.E. Mme Isabelle PICCO, Ambassadeur, Représentant permanent
de la Principauté de Monaco auprès des Nations Unies**

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire-général,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats au nom duquel j'ai l'honneur d'intervenir a reconnu que le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée sapent les buts et principes de la Charte des Nations Unies.

De notre appartenance à la famille humaine, nous naissons libres et égaux en dignité et en droit et devons agir les uns envers les autres dans un esprit de solidarité sans distinction aucune.

Forts des progrès notables déjà accomplis, il nous incombe, à tous, la responsabilité de promouvoir la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, fléaux qui perdurent dans tous nos pays et menacent les fondements de nos sociétés démocratiques que sont l'état de droit et le respect des droits de l'homme.

Bien que certains Etats du Groupe aient décidé de ne pas participer à l'évènement d'aujourd'hui, et malgré le fait que certains Etats ne participent pas à ce processus, nous renouvelons tous notre engagement sans faille à poursuivre aux niveaux international, régional et national la mise en œuvre des mesures efficaces pour combattre ces fléaux, mettre fin à l'impunité et intégrer la promotion de l'égalité et l'égalité des chances au sein de toutes les politiques gouvernementales.

Le Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats réaffirme sa solidarité aux trop nombreuses victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée qui continuent d'être meurtries et bafouées de par le monde. Chaque victime doit être reconnue et doit bénéficier de la même attention.

Monsieur le Président,

Quelles qu'en soient la source, la cause, la forme ou la manifestation, le racisme et la discrimination raciale sapent la dignité humaine et doivent être combattus pour éviter le déni des droits de l'homme et des libertés fondamentales de la personne humaine.

Nous attachons la plus grande importance à l'éducation, la formation et la prévention car elles permettent une meilleure appréhension des phénomènes à combattre et promeuvent la richesse de nos différences et le respect de notre diversité.

Nous saisissons cette opportunité pour réitérer notre appel à la ratification universelle et à la pleine et entière mise en œuvre des dispositions de la Convention sur l'élimination de la discrimination raciale dont tous les membres de notre Groupe sont Parties, instrument juridique principal pour prévenir, combattre et éliminer le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.